

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE SAINT-BASILE

Lundi 10 novembre 2014

Membres du Conseil,
Mesdames, Messieurs,

Je vous présente ce soir, conformément aux exigences de l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes, ce rapport sur la situation financière de la municipalité. En conséquence, je traiterai des derniers états financiers et du dernier rapport des vérificateurs pour l'année 2013, ainsi que du dernier programme triennal d'immobilisations (2014, 2015 et 2016); ensuite, je vous parlerai de l'exercice en cours, des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS 2013

Selon le rapport des vérificateurs Bédard, Guilbault, comptables agréés, en 2013, les revenus de fonctionnement totalisent 4 554 330 \$, incluant des revenus d'investissement de 859 604 \$, les charges de fonctionnement sont de (4 160 649 \$), ce qui a donné un excédent d'exercice de 393 681 \$. En tenant compte, des éléments de conciliation à des fins fiscales, l'exercice a donné un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 319 476 \$.

Le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2013 totalise 803 643 \$.

L'excédent de fonctionnement affecté et les fonds réservés, au 31 décembre 2013, totalisent 1 002 402 \$ et sont répartis comme suit :

Excédent de fonctionnement affecté :

Secteur Aqueduc	118 203 \$
Secteur Égout	113 628 \$
Budget exercice suivant	100 000 \$
RRGMR - Portneuf	160 428 \$

Fonds réservés : 510 143 \$

Je constate que les dettes à long terme, au 31 décembre 2013, totalisent 2 576 387 \$ et sont réparties comme suit :

Ville de Saint-Basile	1 880 300 \$
Secteur Village	178 300 \$
Secteur Paroisse	85 952 \$
Secteur Aqueduc	26 000 \$
Secteur Saint-Georges	96 200 \$
Quote-part régie régionale	309 635 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2014 – 2015 - 2016

En 2014, nous avons procédé à l'installation de quatre (4) unités d'air climatisé mural dans les bureaux de l'Hôtel de Ville au coût de 11 100 \$.

Quant au niveau du service incendie, nous avons fait l'achat de quatorze (14) bonbonnes d'air au coût de 9 800 \$.

Pour ce qui est de la voirie municipale, nous avons fait l'acquisition d'un camion Jeep Patriot de l'année 2010 au coût de 10 890 \$, ainsi que l'acquisition de feux de signalisation de chantier au coût de 6 700 \$ et d'un afficheur de vitesse au coût de 4 646 \$. Avec l'aide d'une subvention de 75 000 \$ du Ministre des transports et une de 25 000 \$ du député Michel Matte, dans le cadre de l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, nous avons procédé à la continuité de la réfection du rang Sainte-Angélique. Nous avons utilisé la même technique que le projet pilote en 2012, soit la technique de Retraitement de Haute Performance (RHP) au ciment et ce pour des travaux de reconstruction sur une distance d'environ 3 200 mètres au coût de 1 125 215 \$.

Concernant le secteur aqueduc, à la suite d'une évaluation faite par une firme d'ingénieurs concernant la capacité de notre réseau d'aqueduc, nous avons procédé à la réfection de 1 400 mètres de notre conduite d'amenée d'eau potable, dans le rang Sainte-Anne, pour un coût à de 93 840 \$.

Pour ce qui est du secteur égout, nous avons procédé au remplacement des panneaux de contrôle des stations de pompage #3 et #4, à l'acquisition d'un ordinateur et d'un logiciel d'interprétation des données captées par ces panneaux de contrôle au coût de 32 932 \$. Nous avons aussi fait l'acquisition de sept (7) indicateurs de débordement pour les sept (7) stations de pompage à l'égout au coût de 14 885 \$ ainsi qu'une pompe ABS de 3 pouces pour la station de pompage #5 au coût de 5 585 \$.

Au niveau de notre développement résidentiel Saint-Basile-sur-le-parc, phase 2, différents mandats ont été accordés, soit un mandat à la firme BPR Infrastructure pour des services professionnels en ingénierie pour un montant de 98 720 \$, un mandat à Élisabeth Génois pour le lotissement de la phase II, soit 26 emplacements, 1 rue et des repères pour un montant de 11 250 \$ et l'octroi de l'appel d'offre 2014-10 à Pagé Construction Division de Sintra pour la construction du développement au montant de 1 216 155 \$. Les travaux de Pagé Construction débuteront d'ici la fin 2014 et se termineront au printemps 2015.

EXERCICE FINANCIER 2014

Les chiffres présentement disponibles me permettent de croire que nous nous dirigeons vers un surplus budgétaire des activités de fonctionnement de l'ordre de 328 000 \$.

Au cours de l'année 2014, pour une douzième année, le programme de développement domiciliaire le «Basi-Liens» a profité à sept (7) constructions résidentielles, à deux (2) constructions agricoles, à dix (10) constructions de bâtiments accessoires et à trente-sept (37) rénovations, agrandissements, modifications ou réparations de 10 000\$ et plus. Il est primordial de parler des trois (3) constructions commerciales qui sont apparues dans le cadre bâti de Saint-Basile, deux commerces dans la rue Godin et le Complexe Saint-Basile dans le tout nouveau développement commercial de la rue Dubuc-Centenaire. La valeur totale des travaux déclarés sur notre territoire est d'un grand total de 5 548 711 \$.

En date du 1^{er} novembre 2014, le projet de construction de la résidence de 20 logements, pour personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie est devenu réalité pour les locataires qui ont pu prendre possession de leurs nouveaux logements. Ce projet, dont la construction a débuté à la fin de l'année 2013, est une grande fierté pour les membres du conseil qui ont à cœur le bien-être de leurs concitoyens.

Sur le plan administratif, les élus ont renouvelés le 10 février 2014, suite aux élections de novembre 2013, le règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus. Aussi, nous étions à la 2^e et dernière année prévue dans le réaménagement des espaces de bureau. Pour cette année, il y a eu la relocalisation du bureau de l'assistante-trésorière, ainsi que l'achat de nouveaux ameublements pour le bureau de celle-ci et le bureau de l'urbaniste. De plus, dans le cadre du mandat confié à Phoenix Québec Consultant inc. (en 2012 et renouvelé en 2014) et suite à des recommandations, un manuel de l'employé, contenant trois (3) politiques, a été créé et signé de tous les employés afin que tous s'unissent et adhèrent à la même vision.

Au cours de l'année 2014, le service de prévention d'incendie et le conseil municipal ont adopté un protocole d'entente encadrant l'entraide en cas d'incendie sur le territoire de la MRC de Portneuf.

Pour ce qui est de la voirie, une réflexion a été faite en fin d'année 2013 dans le but de restructurer le service des travaux publics. À la suite de l'affichage de plusieurs postes, les services de Monsieur Olivier Trottier ont été retenus pour le poste de coordonnateur aux infrastructures et hygiène du milieu, Messieurs Stéphane Lefebvre et Simon Jobin aux postes de journaliers de voirie classe B. À l'automne 2014, deux (2) employés de voirie ont suivi une formation de 3 semaines comme opérateur du réseau de l'eau potable, soit Stéphane Lefebvre et Jonathan Welsh. Également, nous nous sommes entendus avec la Ville de Cap-Santé concernant l'entretien d'une partie du chemin de la station et une partie du rang Saint-François ouest et sur le partage des coûts. De plus, nous avons procédé à une demande de soumission et à l'octroi du contrat de déneigement pour les hivers 2014-2015 à 2018-2019, à Les entreprises André Leclerc inc., au coût de 1 529 132 \$, taxes en sus.

En 2014, la Ville de Saint-Basile a renouvelé son entente avec la Capsa, pour les années 2014 à 2017, en vue d'être partenaire afin de préserver et mieux gérer la qualité de l'eau. La Ville s'est engagée à contribuer annuellement pour un montant de 2 000 \$, sauf la dernière année pour un montant de 1 500 \$.

Une fois de plus, le comité d'embellissement a été très actif à rendre Saint-Basile un endroit des plus charmants et où il fait bon vivre. Le comité a travaillé à promouvoir l'embellissement chez nous et nous les remercions de leur apport. Un merci tout particulier à Madame Lorraine Cloutier de Fleuri-Pro pour son bon travail au niveau de l'entretien de nos plates-bandes. Le conseil municipal tient à souligner le départ de Madame Murielle Laliberté, à l'automne 2014, après plusieurs années à la présidence du comité et à la remercier de sa précieuse implication au sein de notre belle ville.

Enfin, je voudrais mentionner qu'en date du 10 novembre 2014, le conseil municipal annonce le retour de Madame Lise Bélanger comme responsable de la bibliothèque « Au fil des mots » de Saint-Basile, en remplacement de Madame Louise Cloutier qui a occupé ce poste de février 2013 jusqu'au début de novembre 2014. Un merci tout spécial à cette dernière pour son implication au sein de la bibliothèque municipale.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

En 2015, Nous devrions relancer pour une treizième année le programme de développement domiciliaire le "Basi-liens" et, également le programme de revitalisation en vue de favoriser la construction.

Pour ce qui est de la voirie, nous allons procéder, après avoir donné un mandat à une firme d'ingénieurs et dans le cadre d'une subvention obtenu du Programme d'Infrastructure Québec Municipal (PIQM), à la réfection complète (voirie, aqueduc et égout) du boulevard Centenaire, entre la rue du Parc et le numéro civique 405, boulevard du Centenaire. De plus, nous devrions poursuivre la réfection du rang Sainte-Angélique sur la section entre le ruisseau d'aulnage et le 460, Sainte-Angélique. Également, nous ferons diverses réfections de pavage sur notre réseau routier.

Au niveau de l'aqueduc, avec l'aide de monsieur Gilles Filion, ingénieur, nous procéderons aux travaux de correction à la source numéro 2, localisé au rang Sainte-Anne. En lien avec la stratégie québécoise d'économie d'eau potable, nous devons réévaluer notre plan d'action concernant la gestion de notre eau potable. Cela pourra impliquer de connaître la consommation par secteur d'activité (industriel, institutionnel, agricole, commercial, résidentiel, etc.).

Pour les loisirs, c'est un projet de jeux d'eau qui devrait voir le jour en 2015, sur le terrain du Centre Ernest-J. Papillon, afin de desservir le terrain de jeu et l'ensemble des citoyens.

À la suite de l'approbation, par le MAMOT, du règlement d'emprunt numéro 09-2014 décrétant une dépense de 403 500 \$, pour l'achat d'un camion-citerne pompe, en remplacement de l'autopompe 1991 rendu à sa fin de vie utile. La municipalité de Sainte-Christine-D'Auvergne contribue pour un montant de l'ordre de 130 300 \$. Le service d'incendie procédera, par voie de soumission publique, à son acquisition au courant de l'année 2015.

Au niveau du Centre nature, le conseil municipal remercie, pour leur implication et leur saine gestion, les membres du conseil d'administration et leur assure sa collaboration.

Les organismes peuvent toujours compter sur le support de la municipalité. Un sincère merci et surtout un encouragement à continuer vos actions.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015 - 2016 - 2017

La Ville doit adopter un programme triennal d'immobilisations dont les principaux éléments pourraient être, pour l'année 2015 :

- La réfection complète (voirie, aqueduc et égout) du boulevard du Centenaire, entre la rue du Parc et le numéro civique 405, boulevard du Centenaire.
- La réfection complète (voirie, aqueduc et égout) de la rue Martel.
- La reconstruction du rang Ste-Angélique sur la dernière section de 900 mètres.
- Construction d'un bassin de rétention et d'une nouvelle rue dans notre développement résidentiel Saint-Basile sur le Parc, phase 2,
- Travaux de correction à la source numéro 2, localisé au rang Sainte-Anne.
- Achat d'un camion incendie
- Construction de jeux d'eau

LE TRAITEMENT DES ÉLUS

En vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux, il est obligatoire que le maire insère, dans son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, une mention de la rémunération et des allocations de dépenses des élus. En accord avec cette prescription et en conformité avec le règlement numéro 03-2012, le traitement du maire et celui des conseillers doivent se lire de la façon suivante pour 2014 :

	MAIRE	CONSEILLERS
Rémunération	15 759 \$	5 253 \$
Allocation de dépenses	7 880 \$	2 626 \$
Rémunération (MRC)	2 820 \$	360 \$
Allocation de dépenses (MRC)	1 410 \$	180 \$

Le Conseil Municipal de la Ville de Saint-Basile est composé de :

District #1 Monsieur Réjean Leclerc	District #4 Monsieur Gino Gagnon
District #2 Madame Lise Julien	District #5 Monsieur Denys Leclerc
District #3 Monsieur Claude Lefebvre	District #6 Monsieur Yves Walsh

CONCLUSION

À la lecture du présent rapport, vous pouvez constater que l'année 2015 s'annonce pour être aussi bien remplie que la présente année. Lorsqu'on parle de travaux d'infrastructures de routes, d'aqueduc ou d'égout, tous ces projets sont importants et nécessaires. Nous demeurons aussi, comme toujours, ouverts à toutes propositions améliorant la qualité de vie de nos concitoyens.

Enfin, je voudrais remercier les élus(es) et tous les employés(es) de la Ville de Saint-Basile de leur support apporté au cours de la dernière année.

Le Maire de la Ville de Saint-Basile,

Jean Poirier

ANNEXE " A "

Tel qu'exigé par l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes, voici les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil (11 novembre 2013) au cours de laquelle le maire a fait rapport sur la situation financière de la municipalité.

<u>Contractant</u>	<u>Objet du contrat</u>	<u>Montant</u>
Ministre des finances	Services policiers (SQ)	195 431 \$
M.R.C. de Portneuf	Quote-part et divers services	169 068 \$
Régie Régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf	Matières résiduelles	217 396 \$
Promutuel Portneuf-Champlain	Assurances générales	44 480 \$
Hydro-Québec	Éclairage des rues	27 361 \$
Desjardins sécurité financière	Fonds de pension	63 896 \$
SSQ, société d'assurance-vie inc.	Assurance collective	47 623 \$
Arthur Pagé Excavation inc.	Déneigement, divers travaux de voirie	336 480 \$
Centre nature Saint-Basile	Contribution au fonctionnement	26 147 \$
L.A. Hébert	Travaux de voirie (Ste-Angélique)	496 100 \$
Fortier 2000 Ltée	Travaux de voirie (Ste-Angélique)	28 072 \$
Construction et Pavage Portneuf inc.	Travaux de pavage (dont Ste-Angélique)	506 295 \$
Transports en vrac	Divers travaux de voirie	34 465 \$
Pagé Construction (Division Sintra)	Travaux de voirie (Ste-Anne)	677 768 \$
Gilles Rochette et Fils inc.	Travaux d'aqueduc rang Ste-Anne	58 346 \$
O.M.H.	Contribution et projet 20 logements	200 595 \$
Élizabeth Génois	Divers mandats d'arpentage	25 218 \$
BPR-Infrastructure inc.	Ingénierie développement résidentiel	70 070 \$
Roche Ltée, groupe conseil	Divers mandats d'ingénierie	29 997 \$

ANNEXE « B »

En conformité avec la loi, vous trouverez les indicateurs de gestion 2013, outil pour aider à la prise de décision.

INDICATEURS DE GESTION 2013 Ville de Saint-Basile

Les indicateurs de gestion facultatifs n'ont pas été complétés.

Les débits d'égout traités sont tirés du "Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux" (SOMAE pour Saint-Basile).

Sommairement, les indicateurs de gestion sont comparables avec ceux des années précédentes compte tenu des explications de bas de page.

SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2013

		2013	2012	2011
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Sécurité incendie				
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation (a)	1	0,0762 \$	0,0854 \$	0,0800 \$
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation (b)	2	0,0915 \$	0,0839 \$	0,0816 \$
TRANSPORT ROUTIER				
Voirie municipale				
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (a)	3	2 295 \$	2 232 \$	2 309 \$
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie (b)	4	5 684 \$	6 087 \$	6 053 \$
Enlèvement de la neige				
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (a)	5	2 694 \$	2 554 \$	2 217 \$
Coût de l'enlèvement de la neige par kilomètre de voie (b)	6	2 723 \$	2 583 \$	2 246 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution				
Nombre de bris par 100 kilomètres de conduite	7	2,8719	S.O.	S.O.
Coût de distribution par kilomètre de conduite (a)	8	1 137 \$	1 459 \$	924 \$
Coût de distribution par kilomètre de conduite (b)	9	5 022 \$	5 343 \$	4 764 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (a)	10	0,16 \$	0,18 \$	0,11 \$
Coût d'approvisionnement et de traitement par mètre cube d'eau (b)	11	0,22 \$	0,23 \$	0,15 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (a)	12	0,11 \$	0,12 \$	0,07 \$
Coût de distribution par mètre cube d'eau (b)	13	0,49 \$	0,42 \$	0,38 \$
Traitement des eaux usées et réseaux d'égout				
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (a)	14	0,07 \$	0,06 \$	0,05 \$
Coût du traitement par mètre cube d'eaux usées (b)	15	0,15 \$	0,16 \$	0,12 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (a)	16	1 425 \$	2 081 \$	794 \$
Coût des réseaux d'égout par kilomètre de conduite (b)	17	10 465 \$	11 213 \$	9 955 \$
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (a)	18	0,08 \$	0,13 \$	0,04 \$
Coût des réseaux d'égout par mètre cube d'eaux usées (b)	19	0,60 \$	0,70 \$	0,49 \$
Déchets domestiques et assimilés				
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local (a)	20	112,69 \$	122,77 \$	137,89 \$
Coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local (b)	21	112,69 \$	122,77 \$	137,89 \$
Collecte sélective de matières recyclables				
Rendement moyen annuel de la collecte sélective	22	0,095 t	0,093 t	0,083 t
Taux annuel de diversion	23	19,72 %	18,95 %	16,92 %
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE				
Croissance des valeurs résidentielles imposables	24	6,00 %	2,98 %	1,30 %
RESSOURCES HUMAINES				
Pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale	25	1,45 %	2,73 %	1,81 %
Effort de formation par employé	26	2,24 h	16,09 h	5,85 h
Taux de départs potentiels à la retraite	27	15,38 %	23,08 %	23,08 %

(a) Charges avant amortissement

(b) Charges